

**Je vais à la piscine avec ma classe
de CE2 / CM1 et CM2***



**PISCINE INTERCOMMUNALE MUROISE
SAINT LAURENT DE MURE
SAINT BONNET DE MURE**

– **Cadre référence de la mise en œuvre de la natation à l'école**

- 1- Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture :
article L. 122-1-1 et D. 122-1 et suivants du code de l'éducation
- 2- L'arrêté du 18-02-2015 relatif au programme d'enseignement de l'école
maternelle et paru au JO du 12-03-2015
- 3- L'arrêté du 09-11-2015 relatif au programme d'enseignement du cycle
des apprentissages fondamentaux et du cycle de consolidation paru au
JO du 24-11-2015 et au BOEN spécial n° 11 du 26-11-2015
- 4- La circulaire n°2017-127 du 22-8-2017 parue au BOEN n°34 du 12-10-
2017 et relative à l'enseignement de la natation dans les premiers et
second degré
- 5- La circulaire n° 2017-127 du 22-08-17 parue au BOEN du 12 Octobre
2017 concernant l'enseignement de la natation
- 6- La note de service départemental du 15 novembre 2010 et relative à
l'enseignement des activités aquatiques dans une classe par un remplaçant,
par un professeur des écoles stagiaires ou un étudiant en master se
destinant aux métiers de l'enseignement
- 8- La note de service départementale du 17 novembre 2011 relative à
l'encadrement des classes à faibles effectifs (moins de 12 élèves).
- 9- La note de service départementale du 17 novembre 2011 relative à la
participation des ATSEM aux séances d'activités aquatiques.
- 10-La note de service départementale du 30 novembre 2012 relative aux «
activités aquatiques dans le cadre scolaire. Cas des élèves souffrant de
troubles neurologiques
- 11- [Bulletin Officiel BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 \(Cycle 2\)](#)
- 12- [Bulletin Officiel BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 \(Cycle 3\)](#)
- 13- [Bulletin Officiel n°9 du 3 mars 2022](#)

– **Sécurité passive et sécurité active**

La sécurité au cours des séances scolaires nécessite de mettre en œuvre deux dimensions, qui incombent in fine toutes deux aux encadrants, BEESAN/MNS et enseignants :

- une sécurité connue de l'élève en amont et appliquée, visant à bannir le risque objectif. Une sécurité qui est la plupart du temps précisée par les textes officiels et qui, si elle n'est pas respectée, peut engager la responsabilité pénale de l'adulte.

Plusieurs exemples :

- le taux d'encadrement minimal pour les activités aquatiques, et le respect de la surface minimale par élève.

(Défini par classe sur la base suivante Bulletin Officiel n°9 du 3 mars 2022) :

En enseignement scolaire aquatique premier degré			
	Groupe-classe constitués d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitués d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire
Moins de 20 élèves	2 encadrants agréés	2 encadrants agréés	2 encadrants agréés
De 20 à 30 élèves	3 encadrants agréés	2 encadrants agréés	3 encadrants agréés
Plus de 30 élèves	4 encadrants agréés	3 encadrants agréés	4 encadrants agréés
Capacité d'accueil en enseignement scolaire aquatique premier et second degré			
Au bassin sportif	Nombre d'enfants maximum		
250m²	< ou = 62 enfants primaires	< ou = 50 collégiens ou lycéens	
2 lignes d'eau (125 m²)	< ou = 31 enfants primaires	< ou = 25 collégiens ou lycéens	
Au bassin Ludique	Nombre d'enfants maximum		
155m²	< ou = 38 enfants primaires (avec pataugeoire)	< ou = 31 collégiens ou lycéens (avec pataugeoire)	

- l'obligation de possession d'un diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur pour les surveillants de l'activité.

Des éléments d'une sécurité à laquelle il faut intéresser et associer l'élève, une part de sécurité que l'élève va devoir construire, dont il va s'emparer, une sécurité qui doit être un véritable contenu d'enseignement à transmettre aux élèves.

Ces 2 pans d'une même réalité, d'une même préoccupation, non pas comprise dans le sens de souci mais dans le sens de finalité à conserver en tête, sont du ressort de l'enseignant. La première au titre d'une obligation

de diligence réglementaire, la seconde au titre d'un objectif pédagogique important.

Ces 2 dimensions peuvent être caractérisées par les mots :

- pour la première, de sécurité passive
- pour la seconde, de sécurité active.

Cette dernière « définit les conditions de la construction active d'une authentique éducation sécuritaire par l'apprenant pour pratiquer la natation en toute autonomie.

Ce deuxième volet nécessite, a minima, selon R. Michaud, 4 conditions :

- la connaissance du projet piscine par tous les acteurs de cet enseignement,
- une présentation systématique des propositions pédagogiques aux élèves en classe et à la piscine, au moyen de la méthodologie des tâches motrices,
- un intéressement de l'élève à la construction de la sécurité : la sienne et celle des autres (notion de groupe-classe, organisation du couple nageur-observateur...),
- une attitude, pour tous, qui s'appuie sur la notion de « diligence » et qui se concrétise dans des comportements d'attention, d'écoute, de soin, de bon sens dans la gestion concrète des séances ».

L'élève doit connaître :

- les dispositifs,
- les actions qu'il projette de réaliser,
- les zones dans lesquelles il va mettre en œuvre les projets,
- les critères de réussite attachés aux actions.

Cette connaissance doit être systématisée. Cette sécurité active est donc l'affaire de tous les acteurs du projet

– **Les règles à respecter**

Elles sont de 3 ordres :

1- *les règles de sécurité* : elles doivent être absolument respectées. Elles ne sont pas négociables. Les élèves doivent avoir conscience de ces règles. Les différents signaux pouvant intervenir au cours d'une séance doivent être connus des élèves et entraîner un comportement attendu.

2- *les règles d'hygiène* : notifiées dans le règlement intérieur de la piscine.

3- *les règles de fonctionnement* : elles concernent :

- ✓ Dire bonjour, et l'on vous répondra avec plaisir
- ✓ Se déshabiller et ranger ses affaires dans les vestiaires
- ✓ **Attendre le signal du MNS** pour accéder au bassin
- ✓ Respecter les zones destinées à la mise en place du projet (2lignes par classe au bassin sportif)
- ✓ Tous les élèves sortent de l'eau et se rassemblent au départ des zones définies
- ✓ L'enseignant et le MNS en enseignement comptent les élèves
- ✓ A aucun moment dans la séance, un élève ne peut passer d'une zone à une autre
- ✓ Se rendre aux toilettes, toujours accompagné par un autre élève désigné par l'enseignant (constitution des binômes en classe).
- ✓ A la fin de la séance, le MNS en surveillance indique par un signal (3 coups de sifflet) l'évacuation du bassin pour que tous les élèves sortent de l'eau.

Les adultes en enseignement comptent les élèves de leur groupe.

L'enseignant récupère la totalité de ses élèves avant de regagner les vestiaires.

Programme CE2 et CM1

- Bulletin Officiel n°9 du 3 mars 2022
- Bulletin Officiel BOEN n° 31 du 30 juillet 2020

Programme EPS Cycle 2

Adapter ses déplacements à des environnements variés

Attendus de fin de cycle

- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion.
- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.
- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.

Compétences travaillées pendant le cycle	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices. S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements. Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes. Respecter les règles essentielles de sécurité. Reconnaître une situation à risque.	Natation, activités de roulement et de glisse, activités nautiques, équitation, randonnée pédestre en pleine nature, parcours d'orientation, parcours d'escalade, etc.

Programme EPS Cycle 3

Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Attendus de fin de cycle

- En situation aménagée ou à effectif réduit,
- S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque.
- Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu.
- Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre.
- Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe.
- Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.

Compétences travaillées pendant le cycle	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Rechercher le gain de l'affrontement par des choix tactiques simples. Adapter son jeu et ses actions aux adversaires et à ses partenaires. Coordonner des actions motrices simples. Se reconnaître attaquant/défenseur. Coopérer pour attaquer et défendre. Accepter de tenir des rôles simples d'arbitre et d'observateur. S'informer pour agir.	Jeux traditionnels plus complexes (thèque, bérêt, balle au capitaine, poules- vipères- renards, etc.), jeux collectifs avec ou sans ballon et jeux pré-sportifs collectifs (type handball, basket-ball, football, rugby, volley-ball, etc.), jeux de combats (de préhension), jeux de raquettes (badminton, tennis).

Unité d'enseignement

➤ Champs d'apprentissage :

- Bulletin Officiel n°9 du 3 mars 2022 et Bulletin Officiel BOEN n° 31 du 30 juillet 2020
 - Adapter ses déplacements à des environnements variés (Ce2)
 - Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou individuel (Cm2)

2 Activités physiques et sportives dans le cycle :

L'équipe des maîtres nageurs propose 2 activités aquatiques :

- 1- Endurance - Natation sportive
- 2- Endurance-Sauvetage uniquement pour les groupes scolaires ayant suivis un cycle complet de natation (de la grande section maternelle au Ce2)

Planning des séances CM2 : Endurance-Natation sportive-Attestation du Savoir Nager en sécurité (ASNS)

Découverte	Référence	ASNS Préparation	Entraînement ITEM ASNS	Test ASNS	Entraînement ITEM ASNS	Test ASNS	Entraînement ITEM ASNS	Test ASNS	Entraînement ITEM ASNS	Référence
S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11
Chapitre I : Vers des nages codifiées.						Chapitre II : Vers la réalisation d'une performance mesurée				

Planning des séances CE2-CM1 : Endurance-Sauvetage

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Chapitre I : Vers des nages codifiées						Chapitre II : Vers le sauvetage				

LA DEMARCHE DE L'ENSEIGNANT

L'enseignant : Enseigne, définit les objectifs, propose les tâches, sollicite, aide, conseille, régule, discute, et aide les élèves à s'évaluer.
Il instruit, éduque et forme l'enfant tout au long de l'activité.

L'élève : Apprend, construit, s'évalue, et participe.

DEROULEMENT DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Pour les CE2 et les CM1, le projet endurance-sauvetage sera proposé.
Pour les CM2 qui n'ont pas eu un cycle complet de la GS au CE2, les élèves effectueront un cycle endurance-natation sportive

Endurance-Natation sportive

Chapitre I : Vers des nages codifiées : Elle va permettre de faire travailler le groupe classe sur différentes nages (crawl et dos).

Séance 1 : Découverte

Séance 2 : Situation de référence

Séance 3 : Des repères tactiles / ASNS Préparation

Séance 4 : Jeux de jambes / ASNS Entraînement

Séance 5 : Nager en respirant/ ASNS Test

Séance 6/7 : Mes coulées / Mon plongeon / ASNS Entraînement et test en séance 7.

Chapitre II : Vers la réalisation d'une performance mesurée : Elle est basée sur la recherche d'une construction d'un projet individuel pour chaque élève.

Séance 8 : Changement de nage / ASNS Test

Séance 9 : J'apprends à nager longtemps sans m'arrêter / ASNS Entraînement

Séance 10-11 : Situation de référence finale / ASNS Entraînement et test en séance 11.

Projet Endurance-Sauvetage

Chapitre I : Vers des nages codifiées : Elle va permettre de faire travailler le groupe classe sur différentes nages (crawl, dos et brasse).

Séance 1 : Découverte

Séance 2 : Situation référence

Séance 3 : Des repères tactiles

Séance 4 : Jeux de jambes

Séance 5 : Nager en respirant

Séance 6 : Mes coulées / Mon plongeon

Chapitre II : Vers le sauvetage : Elle est basée sur l'initiation aux techniques de sauvetage

Séance 7 : Travail d'immersion et de remorquage

Séance 8 : Travail de jambe

Séance 9 : Jeux de sauvetage

Séance 10 : Vers en enchaînement d'action

Séance 11 : Simulation et mise en condition réelle

Avant la piscine :

L'élève construit son propre projet d'action. Il prépare et analyse sa prochaine séance lors de la situation référence.

Un test de 6 minutes doit être effectué lors du chapitre II. En effet lors du premier test, l'élève se confronte aux difficultés de la nage de longue durée.

Au 2^{ème} test, l'élève devient acteur de ses choix et propose, en fonction de son niveau, un projet de nage comportant un choix de nage et un choix du nombre de longueurs, en limitant la quantité des arrêts.

A la piscine :

Lors du chapitre I : L'élève se confronte à la séance proposée par le maître-nageur et affine le choix de ses nages en fonction de ses difficultés.

Lors du chapitre II : L'élève construit son projet en vue d'établir un cheminement vers l'endurance. (Pour le cycle Endurance-Natation sportive)

Après la piscine :

Lors du chapitre I : L'élève fait son propre bilan en prenant en considération les difficultés rencontrées. Il choisit d'autres exercices pertinents en vue de s'améliorer lors de la séance suivante.

Unité d'apprentissage en natation

▪ **Définition :**

L'activité de natation se caractérise par la recherche de la " performance " relative à un déplacement en surface.

Entrer dans une activité de performance, c'est acquérir la volonté de se dépasser, de repousser ses propres limites : nager longtemps, nager vite.

Dans cette phase, les élèves recherchent la maîtrise et l'efficacité des actions.

▪ **Compétence visée : réaliser une performance mesurée**

▪ **Les problèmes fondamentaux posés aux élèves**

Ils sont liés à la remise en cause du comportement du terrien dans le milieu aquatique

Au niveau de l'équilibre	▪ <u>Conserver un équilibre horizontal favorable à la pénétration dans le liquide : hydrodynamisme</u> Cette nécessité implique : ⇒ De conserver le plus souvent possible la tête dans l'eau ⇒ De prendre de repères dans l'eau pour se diriger
Au niveau de la respiration	▪ <u>Entretenir des échanges respiratoires réguliers : ne pas s'arrêter de nager pour respirer</u> Cette nécessité implique : ⇒ de souffler complètement dans l'eau ⇒ d'inspirer brièvement en sortant le moins possible la tête de l'eau (" sortir la bouche ") ⇒ de s'entraîner à gérer son effort (nager lentement au début) ⇒ de créer une respiration automatique
Au niveau de sa propulsion	▪ <u>Avoir des actions efficaces :</u> Ce qui implique : ⇒ Pour les bras (80% de la propulsion) : des trajets amples, des appuis toniques (accélération), les mains bien orientées, des actions continues ⇒ Pour les jambes : des actions continues, une fréquence modulable ▪ <u>Avoir des actions coordonnées, rythmées :</u> ⇒ Des bras avec les jambes ⇒ Des actions de propulsion avec la respiration

▪ Les contenus d'enseignement

La construction du nageur nécessite des acquisitions dans **différents domaines** (cf. "Évolution des compétences" circulaire du 27-04-87).

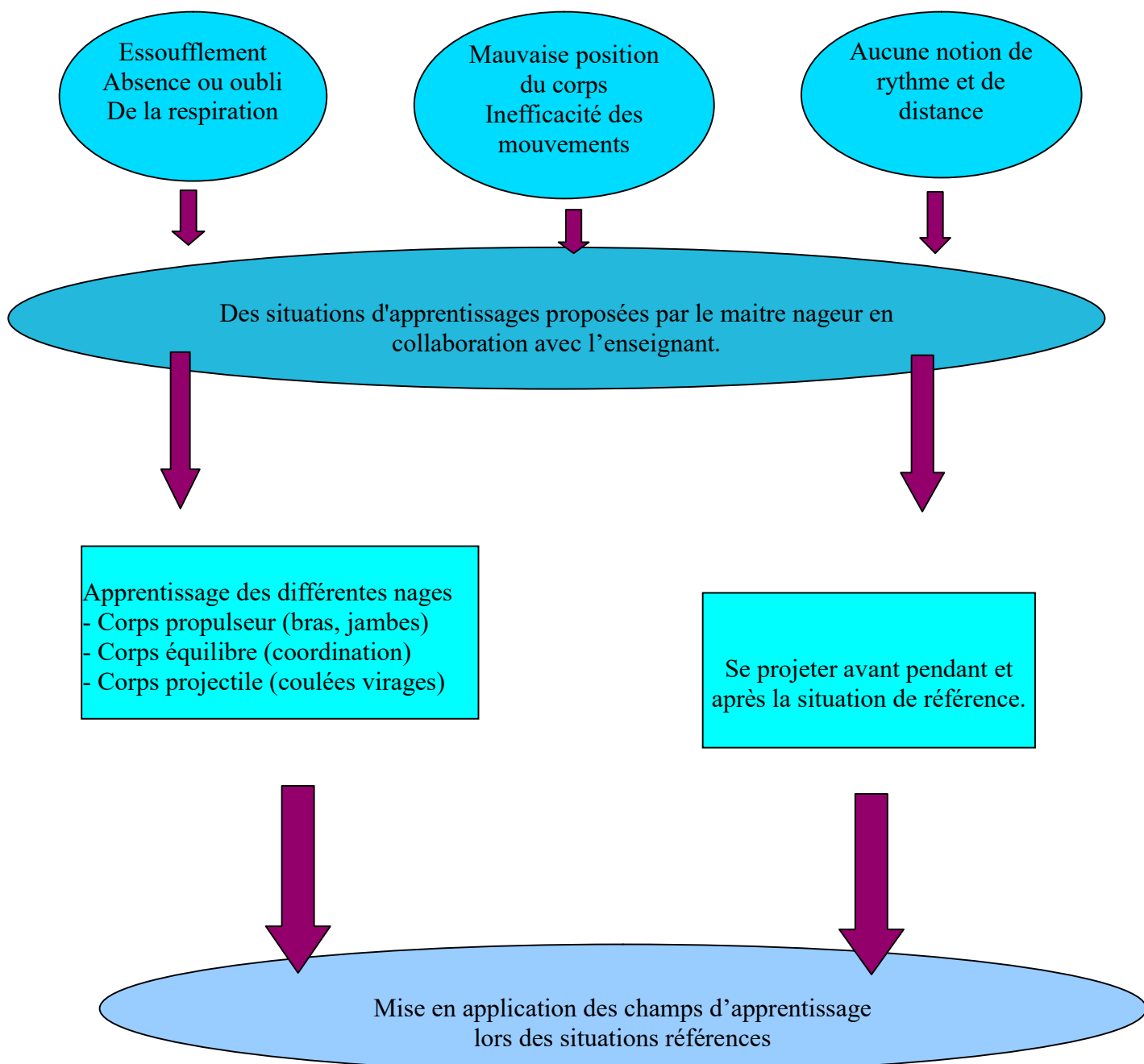
Les exemples de contenus d'enseignement qui s'y rapportent permettront aux enseignants de concevoir leur module d'apprentissage

DOMAINES	CAPACITÉS	EXEMPLES DE CONTENUS D'ENSEIGNEMENT
Domaine de l'affectivité ⇒ Autonomie	- S'engager dans un projet individuel (s'entraîner pour progresser) - Réaliser des projets communs (s'entraîner à plusieurs) - S'inspirer des modèles culturels	<u>L'enseignant veillera à organiser les situations pour :</u> - Permettre aux élèves de se fixer un contrat de réalisation (état initial /état final) - Permettre aux élèves de coopérer (échanges de stratégies, nagé à 2) - Permettre aux élèves de tenir des rôles différents - D'aborder les nages codifiées
Domaine moteur ⇒ Efficacité	- Plonger loin, profond - Choisir un équilibre en vue d'une action déterminée. - Effectuer un parcours + ou - long en changeant de nage	- Apprentissage du plongeon de départ - Rester à plat - Construire le moteur bras (+respiration) - Construire le moteur jambe (+ respiration) - Coordonner bras/jambes/respiration (nage complète)
Domaine de la connaissance ⇒ Relation entre principes d'action et vécu	- Adapter ses conduites grâce à une meilleure connaissance du milieu, à une meilleure prise de conscience de ses propres possibilités - Agir, comprendre et vérifier la relation de cause à effet.	L'enseignant veillera à organiser les situations pour : - Favoriser l'appropriation des règles de sécurité - Donner des repères d'espace et de temps - Aider les élèves à se situer (auto ou coévolution) par la connaissance des critères de réussite.

Proposition de travail

Situation de référence :

Parcourir la plus grande distance de nage en 6mn en réalisant le moins d'arrêts possibles. Repérage, émergence des difficultés :
Je m'arrête parce que :



Synopsis de la mise en place du projet.

Cette étape, à suivre lors de l'élaboration des séances, va permettre de mettre en place un fil rouge.

Ces séances restent flexibles, elles ne sont en aucun cas figées, en fonction du thème de la séance, chaque éducateur sportif peut amener des savoirs qui lui sont propres.

CHAPITRE I : VERS L'APPRENTISSAGE DE NAGES CODIFIÉES.

Séance 1 : Découverte

Entrées : Apprivoiser la transition sol-eau : Le MNS matérialise différentes zones où les élèves peuvent rentrer dans l'eau en y associant plusieurs situations (sauter au grand bain, du plot, se laisser tomber en position assise, se servir du bord de la piscine ou de l'échelle etc.)

Déplacements : Le MNS demande aux élèves d'effectuer un déplacement avec une aide à la flottaison, le long du mur, ou sans matériel. L'élève se déplace sur une longueur (25 m) ou une moitié de longueur dans une nage ventrale ou dorsale.

Immersions : Le MNS propose aux élèves d'aller chercher des objets immergés à l'aide d'une perche placée au grand bain ou de s'immerger dans un cerceau sans appuis.

Flottaisons : Le MNS demande aux élèves de se laisser flotter durant quelques secondes dans la position de leur choix après une entrée dans l'eau.

Séance 2 : Situation référence

Réaliser un nombre de longueur sur un temps donné en s'arrêtant le moins possible durant son action.

Séance 3 : Des repères tactiles / Préparation du test ASNS

Présentation du test ASNS durant les 10 premières minutes de la séance.

Compétences visées : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement.
Utiliser son corps comme propulseur.

L'élève : J'apprends à sentir les effets dans l'eau.

Objectifs du BEESAN : faire sentir les différents points d'arrivés et points de départ des mouvements.

Repérer l'espace avant arrière.

Trouver le sens de nage.

Dispositifs matériels : Occupation de deux lignes d'eau.

Buts pour l'élève : Avancer tête dans l'eau en utilisant les bras.

Contraintes en crawl et dos : toucher l'objet devant et sa cuisse à chaque passage de bras.

Contraintes en dos : à chaque mouvement, ne pas dépasser la frite, toucher les mains dos à dos en brasse.

Nager toujours à droite.

Critère de réussite : Faire le moins de mouvements sur une longueur.

Variantes : Changer de bras à chaque mouvement, avec et /ou sans matériel.

Jeu de réinvestissement : Relais en privilégiant le choix des nages

Séance 4 : Jeux de jambes

Plusieurs items d'entraînement de l'ASNS seront proposés durant cette séance.

Compétences visées : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement.
Utiliser son corps comme propulseur.

L'élève : Je sais me déplacer qu'avec mes jambes.

Objectif de l'enseignant : Organiser la séance.

Objectif du BEESAN : Intégrer la propulsion des jambes

Dispositifs matériels : Sur deux lignes d'eau, avec des zones réservées uniquement à l'utilisation des jambes. (Avec ou sans planche)

But pour l'élève : Se déplacer jusqu'au repère par l'action des jambes, essayer toutes les nages (crawl, brasse et dos)

Critère de réussite : Le mouvement des jambes me fait avancer (mousse, glissé)

Consigne : On essaie de se déplacer en jambes en essayant diverses positions (costales, ventrales, dorsales)

Variantes : Utiliser les palmes pour modifier le mouvement de piston en crawl.
Augmenter la vitesse, la durée.

Jeux de réinvestissement : Jeux de relais avec palmes en utilisant les jambes

Séance 5 : Nager en respirant

Le test de l'ASNS pourra être proposé aux élèves volontaires durant cette séance

Compétences visées : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement.
Utiliser son corps comme propulseur.

L'élève : J'apprends à respirer quand ma tête sort de l'eau et souffler quand ma bouche et mon nez sont dans l'eau.

Objectif de l'enseignant : Organiser la séance.

Objectif du BEESAN : Intégrer la respiration à la propulsion.

Dispositifs matériels : Sur deux lignes d'eau.

But pour l'élève : Avancer en respirant et en utilisant les bras, rythmer sa nage.
Coordination brasse et crawl.

Critère de réussite : Commencer à intégrer, la notion d'arrêt, nagé sans s'arrêter.

Variantes : Nager en respirant tous les 3 mouvements en crawl, nagé en brasse 2 fois en dehors de l'eau et une fois sous l'eau. Utiliser les palmes pour favoriser l'apprentissage de la respiration.

Séance 6 et 7 : Mes coulées / Mon plongeon

Plusieurs items d'entraînement de l'ASNS seront proposés durant cette séance.
Le test de l'ASNS pourra être proposé aux élèves volontaires durant la séance 7.

1) Mes coulées

Durée de la tâche : 20 minutes

Compétences visées : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement.
Utiliser son corps comme projectile. Réaliser une performance mesurée.

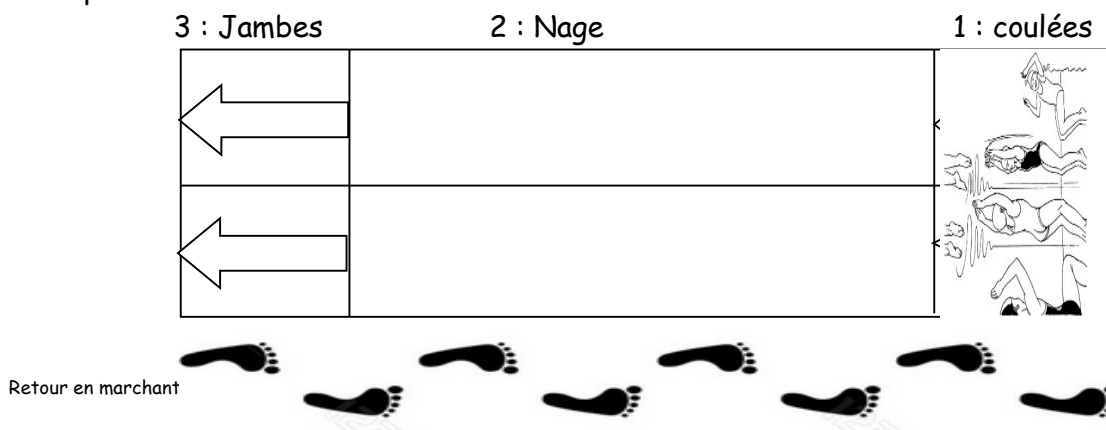
L'élève : Je me propulse, je glisse sans bouger, j'entre dans l'eau.

Objectif de l'enseignant : Organiser la séance.

Objectifs du BEESAN : Faire ressentir les effets de l'eau sur le corps et transpercer l'eau. Travail de gainage.

Dispositifs matériels : Sur deux lignes d'eau, avec des zones réservées uniquement aux coulées. Découper le bassin en plusieurs zones.

Exemple :



But pour l'élève : Réinvestir les apprentissages acquis aux séances précédentes et intégrer les coulées.

Critère de réussite : Faire le maximum de coulées.

Consignes : Découper la séance en 2 phases, une phase basée sur l'apprentissage des coulées et une phase qui intègre les coulées aux nages et aux virages.
En fin de séance, on travaille les entrées dans l'eau avec comme but final, le plongeon.
(Travail de chandelles à différentes hauteurs, plongeon assis, à genoux accroupi, debout)

pieds joints ou pieds décalés.)

Variantes : Utilisation du matériel pour travailler les coulées. Varier les hauteurs.

Jeux de réinvestissement : Faire la plus longue coulée/ travail de relais.

2) Mon Plongeon

Durée de la tâche : 20 minutes

Compétences visées : Adapter ses déplacements à différents types d'environnement.
Utiliser son corps comme projectile. Réaliser une performance mesurée.

L'élève : J'entre dans l'eau de différentes manières.

Objectifs de l'enseignant : Organiser la séance.

Objectifs du BEESAN : Faire entrer les élèves dans l'eau par un plongeon (entrée par la tête)

Dispositifs matériels : Plusieurs ateliers repartis sur tout le bassin.

Atelier 1 : Chandelles du bord au moyen bain

Atelier 2 : Chandelles du plot au grand bain.

Atelier 3 : Entrée par la tête en position assise, au grand bain.

Atelier 4 : Entrée par la tête à genoux, au grand bain.

Atelier 5 : Plongeon accroupi dans un cerceau.

Atelier 6 : Plongeon du plot, suivi d'une coulée.

But pour l'élève : Apprentissage d'une entrée dans l'eau par la tête.

Variantes : Utilisation du matériel tapis à trou, cerceaux, etc

CHAPITRE II : VERS LA REALISATION D'UNE PERFORMANCE MESUREE.

Séance 8 : Changement de nage

Plusieurs items d'entraînement de l'ASNS seront proposés durant cette séance.

Compétence visée : Réaliser une performance mesurée.

L'élève : Je suis capable de nager longtemps en variant de nage.

Objectifs de l'enseignant : Organiser la séance.

Objectifs du BEESAN : Faire ressentir aux élèves la notion de variation de nage durant un effort.

Dispositifs matériels : Sur deux lignes d'eau, avec des zones réservées. (Avec ou sans matériel).

But pour l'élève : Nager longtemps dans plusieurs nages différentes et identifier ses arrêts.

Critère de réussite : Je dois nager dans les 3 nages différentes et changer de nage sans m'arrêter.

Consigne : Nager sur une certaine durée et changer de nage lors d'un signal sans devoir m'arrêter.

Variante : Faire des jeux d'échauffement en échelonnant la durée. (Ex : 2 fois 3min ou 6 fois 1 minute sans arrêt. Varier le nombre d'arrêts.

Jeux de réinvestissement : Jeux de relais sur 6 minutes, l'équipe qui à fais le plus de longueurs remporte le jeu. (Relais à l'américaine)

Séance 9 : J'apprends à nager longtemps sans m'arrêter

Le test de l'ASNS pourra être proposé aux élèves volontaires durant cette séance.

Compétence visée : Réaliser une performance mesurée.

L'élève : Je suis capable de nager longtemps en m'arrêtant le moins possible et en programmant mes arrêts.

Objectif de l'enseignant : Organiser la séance.

Objectifs du BEESAN : Faire ressentir aux élèves la notion de temps.

Dispositifs matériels : Sur deux lignes nager.

But pour l'élève : être capable d'anticiper et de limiter ses arrêts.

Critère de réussite : s'arrêter au bon endroit et moins souvent que la séance précédente.

Consigne : Nager sur une certaine durée et s'arrêter dans des zones spécifiques le moins souvent possible.

Variantes : Faire des jeux d'échauffement en échelonnant la durée. (Ex : 2 fois 3 min ou 6 fois 1 minute sans arrêts. Varier le nombre d'arrêts.

Jeux de réinvestissement : Réaliser la plus grande distance sans arrêt en comptant ses longueurs.

Séance 10 et 11 : Situation référence finale

Plusieurs items d'entraînement de l'ASNS seront proposés durant cette séance.
Le test de l'ASNS pourra être proposé aux élèves volontaires durant cette séance 11.

Compétence visée : Réaliser une performance mesurée.

L'élève : Etre capable de prévoir la distance que je vais nager en 6minutes

Objectif de l'enseignant : Organiser la séance.

Objectif du BEESAN : Faire ressentir aux élèves la notion de temps, de durée, la relation espace/temps.

Dispositifs matériels : Sur deux lignes.

But pour l'élève : Nager longtemps identifier les longueurs, exprimées en mètres.

Critère de réussite : Je sais qu'elle longueur je suis capable de nager en 6mn.

Consigne : Nager longtemps.

Variantes : Faire des jeux d'échauffement en échelonnant la durée. (Ex : 2 fois 3 mn ou 6 fois 1 minute sans arrêt. Varier le nombre d'arrêts.

Jeux de réinvestissement : Aménager le bassin avec de plots de façon à repérer les distances. (5m, 10 m ,15m)

FICHE PROJET SITUATION DE RÉFÉRENCE

Ce que j'observe...	Nageur : Durée : 6 minutes Observateur :									
Je me déplace avec ou sans matériel	Avec matériel ☐					Sans matériel ☐				
Je compte le nombre de longueurs.	25 m	50 m	75 m	100 m	125 m	150 m	175 m	200 m	225 m	250 m
Je compte le nombre d'arrêt										
J'observe comment il ou elle nage.	Déplacement ventral ☐					Déplacement Dorsal ☐				

Ce que j'observe...	Nageur : Durée : 6 minutes Observateur :									
Je me déplace avec ou sans matériel	Avec matériel ☐					Sans matériel ☐				
Je compte le nombre de longueurs.	25 m	50 m	75 m	100 m	125 m	150 m	175 m	200 m	225 m	250 m
Je compte le nombre d'arrêt										
J'observe comment il ou elle nage.	Déplacement ventral ☐					Déplacement Dorsal ☐				

FICHE PROJET SITUATION DE REFERENCE FINALE

Mon projet :

Noms/Prénoms	Nombre de longueurs	Nombre d'arrêts	Total distance	Total arrêts
Nageur 1 :			m	
Nageur 2 :			m	

Ce que je réalise :

Ce que j'observe...	Nageur : Observateur : Durée : 6 minutes									
Je compte le nombre d'arrêts de mon nageur										
Je compte le nombre de longueurs (Entourer le nombre)	25m	50m	75m	100m	125m	150m	175m	200m	225m	250m
Comment nage-t-il ?	Ventral					Dorsal				
	☐					☐				

Ce que j'observe...	Nageur : Observateur : Durée : 6 minutes									
Je compte le nombre d'arrêts de mon nageur										
Je compte le nombre de longueurs (Entourer le nombre)	25m	50m	75m	100m	125m	150m	175m	200m	225m	250m
Comment nage-t-il ?	Ventral					Dorsal				
	☐					☐				

Légendes : Moins de 5 arrêts : Acquis

Entre 5 et 10 arrêts : En cours d'acquisition

Supérieur à 10 arrêts : Non acquis

LEXIQUE

CRAWL : Nage ventrale qui consiste à allonger alternativement les bras au-dessus de la tête, tout en battant rapidement des pieds..

DOS CRAWLE : Nage dorsale qui consiste à allonger alternativement les bras au-dessus de la tête, tout en battant rapidement des pieds

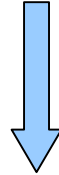
ENDURANCE : Aptitude à résister à la fatigue, à la souffrance.

COULEES : Capacité à rendre son corps projectile, permettant de transpercer l'eau, en exerçant une tension musculaire intense.

PLONGEON : Le plongeon consiste, dans le sens commun, à rentrer dans l'eau la tête avant le reste du corps. Il peut être effectué pour s'amuser, pour prendre le départ d'une course de natation ou comme un sport en tant que tel.

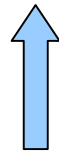
BRASSE : Nage ventrale où les bras et les jambes ont des mouvements symétriques.

SAUVETAGE AQUATIQUE



OBJECTIFS D'INITIATION

- Maîtriser ses actions pour les adapter à la situation
- Connaître les contraintes spécifiques de l'activité et ses propres possibilités
- Respecter les règles de fonctionnement de l'activité et prendre des responsabilités



LANGAGE OUTIL

- Expliciter ses réussites, ses difficultés et son projet d'action

Construire des règles et des principes d'actions efficaces

Projet Endurance : séances n°1,2,3,4,5 et 6

Projet Sauvetage : séances n°7,8,9,10 et 11

Ces séances seront proposées uniquement pour les groupes scolaires ayant suivis un cycle complet de natation (de la Grande section maternelle au Ce2)

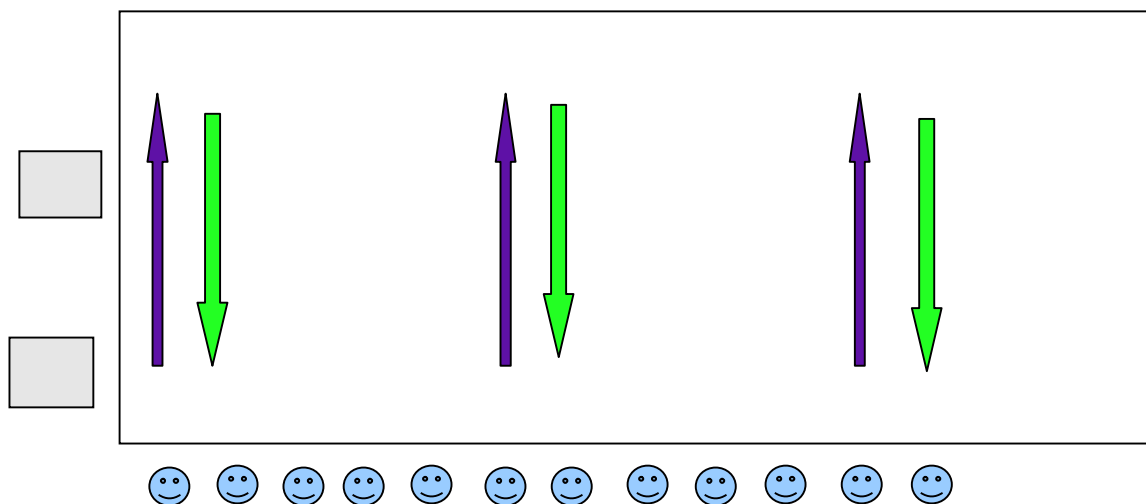
Séance 7 : Travail d'immersion et remorquage

EXERCICE N °1

But : Travail de chutes dans l'eau et de déplacements (crawl polo, rétropédalage, brasse).

Dispositif : Les élèves sont répartis le long du bord en prenant des distances bras écartés, par vague de 10 à 15 élèves, faire 5 passages.

Consignes : Se laisser tomber dans la position de son choix, se déplacer jusqu'à la ligne d'eau en crawl polo et revenir au mur en rétropédalage ou en brasse.



 Aller en crawl polo

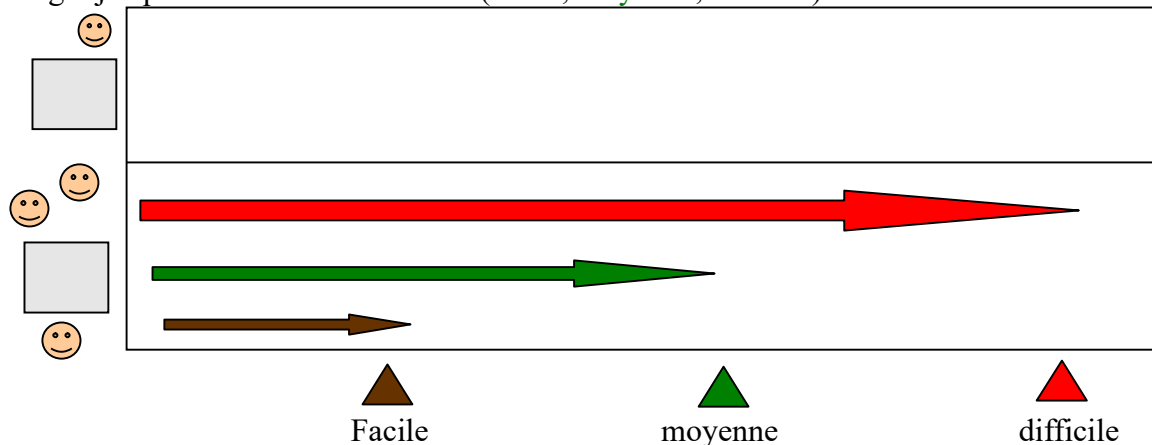
 Retour en rétropédalage ou brasse

EXERCICE N°2

But : Transporter un objet hors de l'eau.

Dispositif : Départ du grand bain, les élèves partent avec un objet flottant par vague de 4 (2 par lignes)

Consigne : Partir départ dans l'eau avec un objet flottant dans les mains, le remorquer sans l'immerger jusqu'à la sortie de leur choix (**facile**, **moyenne**, **difficile**) et revenir en marchant.



SEANCE 8 : Travail de jambes

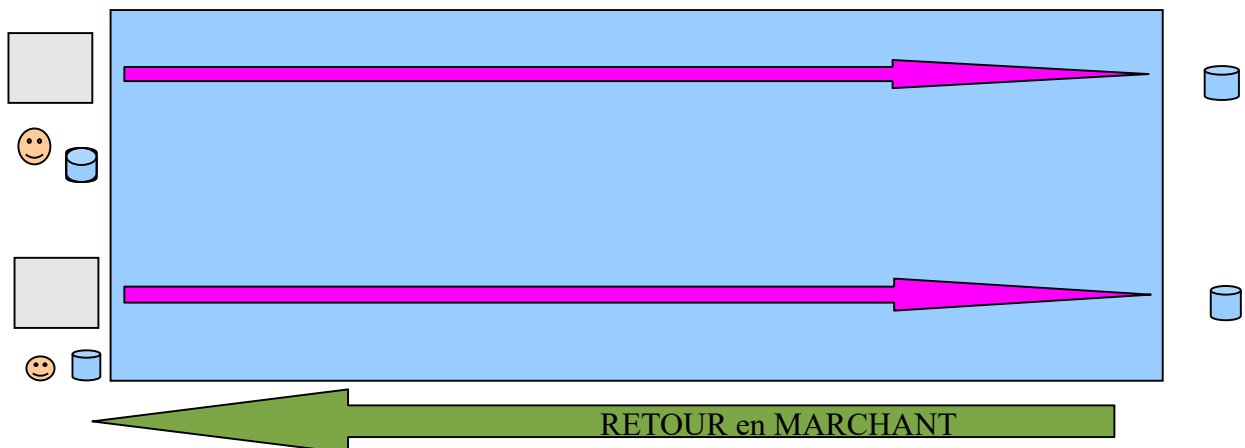
EXERCICE N°1

But : Remorquage d'objets flottants.

Dispositif : Dans le sens de la longueur du grand bain au petit bain. 2 équipes avec 1 caisse d'objets par équipe au grand bain et une corbeille vide au petit bain.

Consignes : 2 équipes. Prendre un objet dans sa caisse au grand bain, entrer dans l'eau, remorquer son objet sans l'immerger jusqu'au petit bain le déposer dans sa corbeille et revenir au grand bain en marchant puis recommence jusqu'à épuisement des objets.

- Tout objet immergé lors du remorquage est remplacé dans la caisse du grand bain.
- L'équipe ayant rempli en premier sa corbeille au petit bain a gagné.



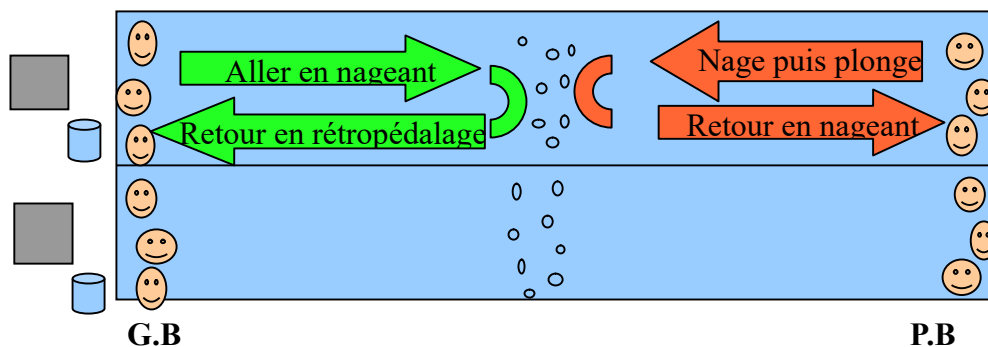
But : Recherche d'objets immergés et remorquage en coopération.

Dispositif : Dans le sens de la longueur / 1 équipe dans chaque ligne / pour chaque équipe, les élèves sont répartis entre le PB et le GB. Possibilité de mettre une limite de temps.

Consignes : Pour chaque équipe, les 2 élèves partent en même temps. Arrivés au milieu, l'élève du PB plonge en canard, ramasse 1 objet, la remonte et le donne au nageur du GB qui le ramène en rétropédalage sans l'immerger dans sa caisse.

- Si l'objet est immergé pendant le rétropédalage, celui-ci est annulé
- L'équipe gagnante est celle qui ramène le plus d'objet dans sa caisse.

Prévoir un changement de rôle au sein de la même équipe



SEANCE 9 : Jeux de sauvetage

EXERCICE N°1

But : Remorquage d'une victime. Jouer les rôles de sauveteur et de victime.

Dispositif : Du GB au PB, les élèves changent de rôle à la fin de chaque 25m.

Durée de l'exercice = 5 minutes.

Possibilité de refaire cet exercice sur une durée de 4 minutes sans utiliser de frite.

Consigne : Le sauveteur remorque sa victime (sur le dos / jambes de brasse) à l'aide d'une frite placée sous les bras de celui-ci.

A chaque 25m on change les rôles.

EXERCICE N°2

But : Jeu de sauvetage sous forme de relai. Coopération et immersions.

Dispositif : 2 équipes, 1 par ligne d'eau.

Il y a 3 zones d'objets immergés : - zone anneaux rouges = 3 pts

- zone anneaux bleus = 2 pt7

- zone anneaux jaunes = 1 pt

Consignes : - 2 élèves (de la même équipe) nommés A et B partent ensemble du PB.

- A joue le rôle de celui qui plonge en canard, B celui du remorqueur.

- A doit effectuer un seul plongeon canard dans chacune des 3 zones et donne l'objet à B qui le remorque sur toute la longueur.

SEANCE 10 : Vers en enchainement d'action

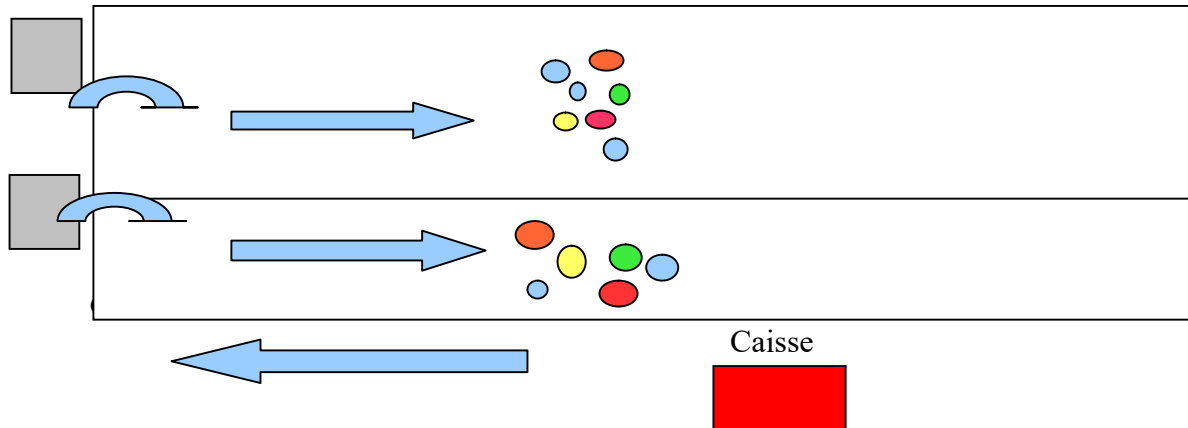
EXERCICE N°1

But : Enchaîner 3 actions : saut, nage d'approche et recherche d'objets immergés au moyen bain

Dispositif : Travail dans la longueur du bassin sur 2 lignes

Consignes : La classe est divisée en 2, une partie des élèves est placée dans la ligne n°1 et l'autre dans la ligne n°2

Les élèves plongent ou sautent du plot, nagent jusqu'aux objets lestés, effectuent un plongeon canard pour ramasser un objet, le déposent dans la caisse, reviennent en marchant et recommencent jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'objets



SEANCE 11 : Simulation et mise en condition réelle

EXERCICE N°1

But : Nage d'approche, recherche de la victime et remorquage

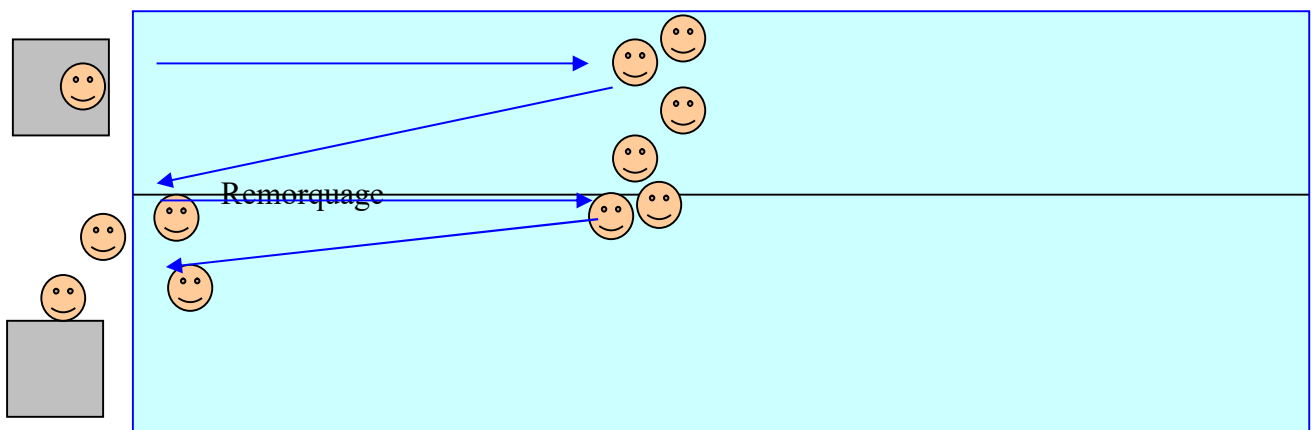
Dispositif :

- 2 équipes A et B sont faites, 1 par ligne d'eau
- Chaque équipe est composée de sauveteurs et de victimes
- Le relais se déroule sur 5 minutes

Situation globale : Mise en scène d'un sauvetage :

- Observer une "victime" (camarade ou objet).
- Aller la chercher sans se mettre en danger.
- La ramener au bord avec une aide (frite, perche, remorquage).

Consignes : Au top départ un nageur effectue 12,50 m, fait un plongeon canard, prend une victime et la remorque au GB et passe le relais



L'attestation du savoir-nager en sécurité

 **Cadre institutionnel** ([Bulletin officiel n° 9 du 3 mars 2022](#))

L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)

L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) est validée prioritairement dans les classes de CM1, CM2 ou sixième.

Cette attestation, délivrée par le directeur de l'école ou le chef d'établissement, est signée par le professeur des écoles et un professionnel agréé à l'école primaire, ou par le professeur d'éducation physique et sportive au collège ou au lycée. Elle permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du Code du sport).

L'ASNS repose sur la réalisation d'un parcours aquatique d'une distance d'environ 50 m, sans reprise d'appui, et de la preuve de maîtrise de connaissances et d'attitudes liées à la sécurité en milieu aquatique. Elle valide un niveau de compétence permettant d'évoluer en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, plan d'eau calme à pente douce).

Descriptif du parcours

Réalisation en continuité, sans reprise d'appuis solides (au bord du bassin, au fond ou sur tout autre élément en surface). Aucune contrainte ou limite de temps. Sans lunettes.

Précisions : La hauteur du bord à l'entrée dans l'eau doit être comprise entre 0 et 80 cm. Au-delà, le départ peut être réalisé sur le côté du bassin ou depuis l'une des marches de l'échelle. La profondeur doit être au minimum de 1,50 m du côté du départ. Le parcours doit être réalisé tout au long à au moins 1 mètre d'un bord latéral du bassin ou de tout appui solide.

Capacités

À partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière.

Indications pour l'évaluation

L'élève, à partir d'une position accroupie, entre par les fesses, ou le

Se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle.

Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 m.

Se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 m.

Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.

Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale.

Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 m.

Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.

Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète.

Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.

S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable.

dos orienté vers la surface de l'eau, et reste dans l'axe de la chute.

Déplacement libre.

L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle

Déplacement libre sans contrainte temporelle.

Position verticale statique ou dynamique ; visage et voies respiratoires émergées.

Ne pas toucher le fond ou le mur. Sans reprise d'appui solide (fond du bassin, bord, ligne d'eau ou objet flottant).

Déplacement libre sans contrainte temporelle.

Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation ; voies respiratoires émergées.

L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle.

Déplacement libre sans contrainte temporelle.

Le nageur peut attendre les secours.

Quelle planification à la piscine Intercommunale du SIM :

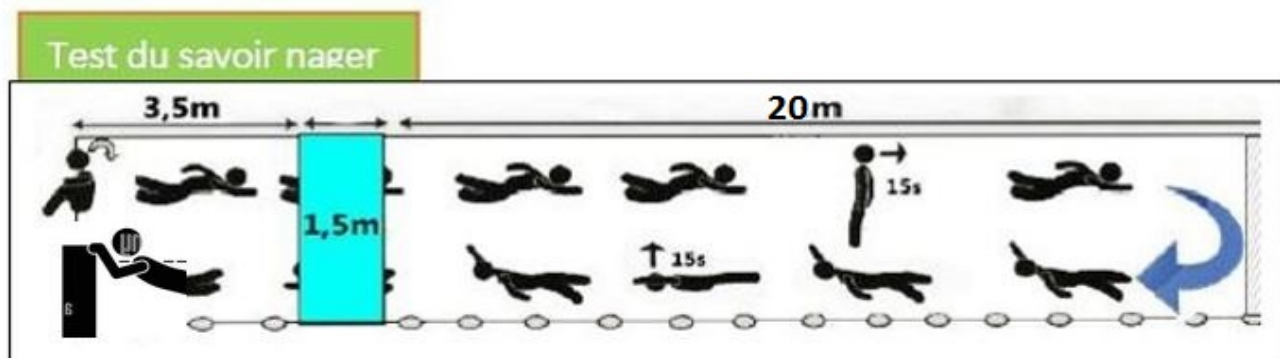
- Pour les classes de CM1 pratiquant un cycle de natation dans notre établissement, le test sera **proposé uniquement aux élèves volontaires** (donc sans obligation pour ceux ne désirant pas le passer).
- Pour les classes de CM2 pratiquant un cycle de natation dans notre établissement, le test est **proposé en séance 4,8 et 11**.
- **Le test ASNS est proposé en CM2 la validation fera l'objet d'une trace écrite devant être communiquée aux enseignants EPS pour l'entrée en 6^{ème}.**

Déroulement du test

- Il faut un observateur pour vérifier que l'élève ne reprend pas appui au bout des 20 mètres.
- Organiser les vagues de départ par groupe de niveau (4 élèves par vague).
- Le MNS siffle au moment où l'élève le plus lent termine son immersion à l'aller.
- Le MNS siffle au moment où l'élève le plus rapide arrive proche de son immersion au retour.
- Le test se termine lorsque l'élève touche le mur

Dans la mesure du possible, les élèves peuvent repasser le test en cas d'échec ou d'absence. Une séance de test supplémentaire peut être mise en place. Cependant, si votre classe occupe le bassin ludique, il faudra négocier avec vos collègues occupant le bassin sportif pour accéder une seconde fois à celui-ci.

Illustration



La fiche de suivi du parcours pour ASNS

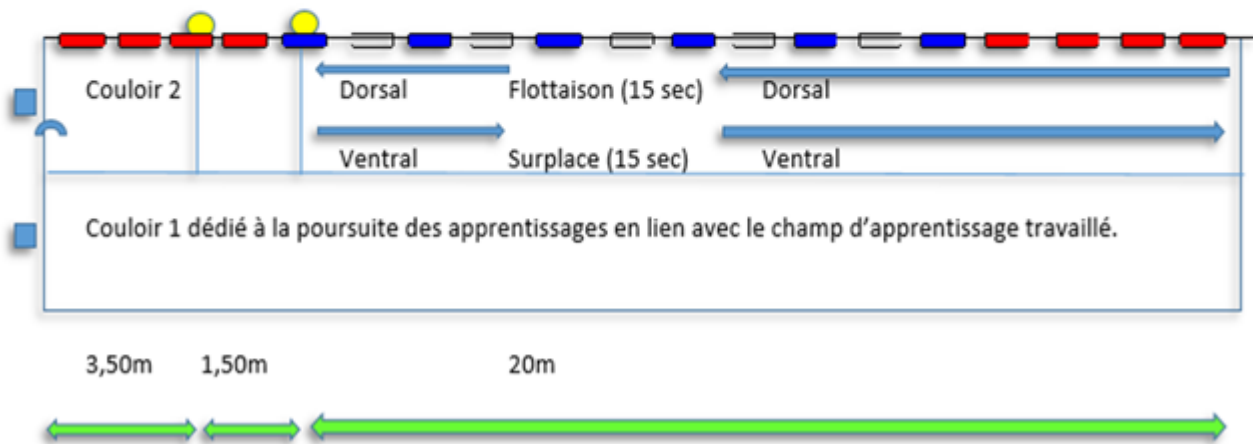
Une croix suffit à indiquer l'action non réussie à l'endroit où celle-ci était prévue

Passage n° :

Nom de l'élève couloir 2 :

Réussite : ☐

Echec : ☐



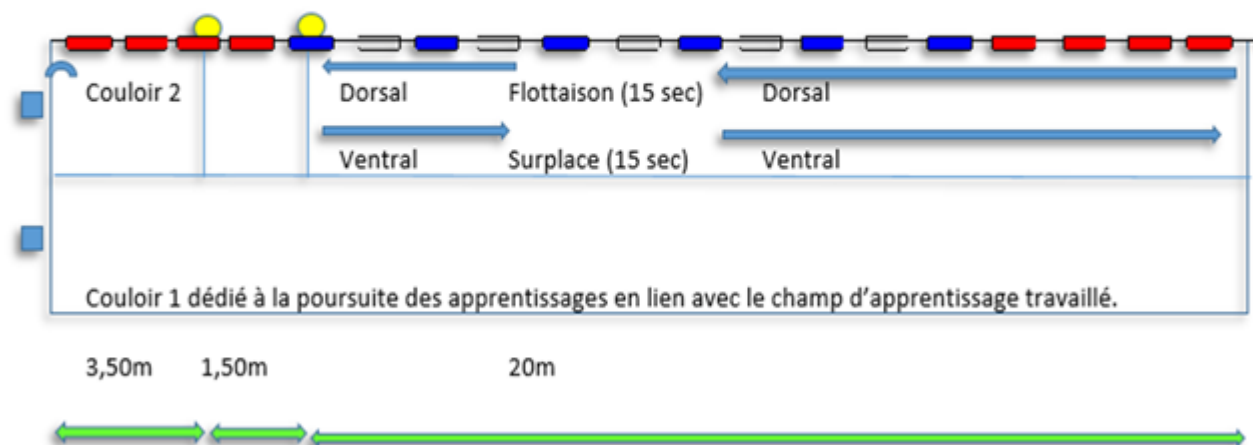
- Mettre une croix X aux endroits où l'élève n'a pas réussi l'action prévue.

Passage n° :

Nom de l'élève couloir 2 :

Réussite : ☐

Echec : ☐



- Mettre une croix X aux endroits où l'élève n'a pas réussi l'action prévue.

Attestation "savoir nager" en sécurité (en référence à l'arrêté du 28 février 2022)

Pour rappel, la passation du savoir nager ne doit pas être envisagée en fin de modules ou une séance uniquement consacrée à cette passation mais tout au long de la phase de structuration de façon à permettre plusieurs passations pour un même élève le cas échéant. Cette organisation permet également d'éviter de confronter au savoir nager, un élève non volontaire et qui n'aurait aucune chance de le réussir. Doivent également être validées les connaissances et attitudes.

Ecole: Syndicat			Enseignant (s):
------------------------	--	--	-----------------

Dates des passations proposées aux élèves pendant la phase de structuration:

[illegible]

Indiquer ici le nombre total d'élèves de la classe

[illegible]

% de réussite au test	
-----------------------------	--

#VALEUR!

Légende: Pour chaque action réussie : écrire 1 sur la ligne concernant l'élève

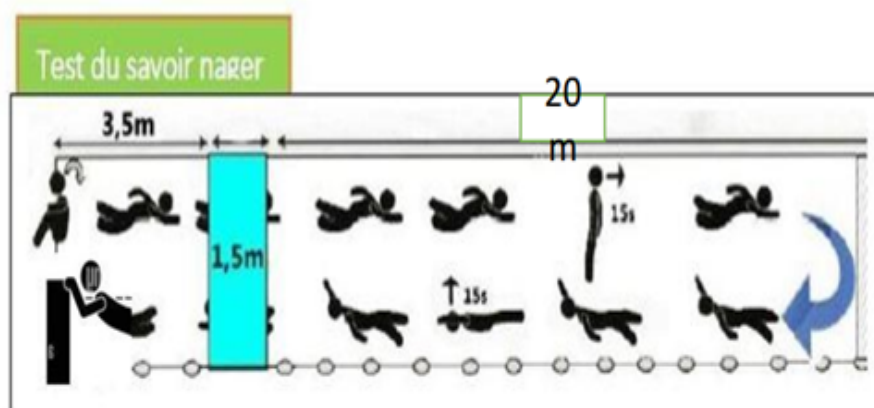
Pour chaque action non réussie : écrire 0 ou ne rien écrire sur la ligne concernant l'élève

Cas particuliers: Acôté des prénoms, écrire les mentions "In" pour les élèves inaptes et "SH" pour les élèves en situation de handicap

La fiche d'évaluation des connaissances et des attitudes

Connaissances et attitudes	Niveau 1 : Objectifs d'apprentissage non atteints	Niveau 2 : Objectifs d'apprentissage partiellement atteints	Niveau 3 : Objectifs d'apprentissage atteints	Niveau 4 : Objectifs d'apprentissage dépassés
Connaissances d'hygiène	Il ne connaît pas et ne respecte pas les règles primordiales à mettre en œuvre avant d'accéder au bassin (passage aux toilettes PUIS à la douche, passage dans le pédiluve, nécessité de demander à aller aux toilettes en cas de besoin	L'élève connaît certaines règles d'hygiène mais n'en comprend pas le sens : il évite la douche et le pédiluve par exemple	L'élève connaît et met en œuvre les règles d'hygiène primordiales.	L'élève est en mesure d'expliquer à un camarade les raisons du respect des règles d'hygiène.
Connaissances de sécurité	Il ne repère pas le personnel de surveillance (MNS). Il ne connaît pas la fonction du MNS. Il ne prend pas en compte les informations liées à la sécurité (profondeur, attendre que le camarade ait franchi un certain repère avant d'entrer dans l'eau, etc.) ni les indications fournies par l'enseignant ou les MNS.	Il est en mesure d'identifier le personnel de surveillance (MNS) mais ne tient absolument pas compte de sa présence effective ou pas pour entrer dans l'eau. Les informations de sécurité fournies par l'enseignant ou les MNS ne sont pas respectées (course sur les plages, passage sur un atelier sans attendre la libération de l'atelier par l'élève précédent, etc.)	L'élève repère le personnel de surveillance et entre dans l'eau en sachant qu'il en a le droit. Il respecte les informations fournies par l'enseignant et le personnel de surveillance. Il sait qu'il peut s'adresser à ces adultes en cas de problème si nécessaire.	Il est en mesure d'indiquer à un camarade que la baignade n'est pas possible en raison de l'absence d'un élément majeur lié à la sécurité (MNS) Il est capable de repérer des zones moins sûres (arrivée de toboggan, proximité des plongeurs s'ils sont ouverts au public, etc.).
Capacité à identifier les environnements et les constances pour lesquels l'attestation du savoir nager est aptée.	Il ne connaît pas les résultats du test savoir nager. il n'identifie aucun espace dans la piscine (profondeur, zones d'entrée à respecter, espace peu saturé de nageurs, points ou zones où s'accrocher en cas de besoin, etc.).	L'élève pense que l'attestation « savoir nager » signifie qu'il sait nager dans tous les contextes. L'élève est capable de repérer les différents espaces de la piscine dans laquelle il a évolué mais n'identifie pas ceux dans lesquels il peut évoluer en sécurité.	Il sait que la possession de l'attestation veut dire « attention, je peux nager dans cette piscine si je continue à faire attention à ce qui m'entoure ». Il repère les espaces où il sait qu'il peut évoluer en sécurité. Il sait qu'il peut agrandir son espace d'évolution avec l'aide d'un adulte	Il est en mesure d'attirer l'attention de son camarade sur l'adéquation entre les caractéristiques de la piscine (profondeur, dimensions, zones particulières) et les ressources de son camarade.

Les indicateurs de réussite au test de l' ASNS



Capacités	Indications pour l'évaluation
À partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière.	L'élève, à partir d'une position accroupie, entre par les fesses, ou le dos orienté vers la surface de l'eau, et reste dans l'axe de la chute.
Se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle.	Déplacement libre.
Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 m.	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle.
Se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.

Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 m.	Position verticale statique ou dynamique ; visage et voies respiratoires émergées.
Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale.	Ne pas toucher le fond ou le mur. Sans reprise d'appui solide (fond du bassin, bord, ligne d'eau ou objet flottant).
Se déplacer sur le dos sur une distance de 15 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 m.	Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation ; voies respiratoires émergées.
Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète.	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle.
Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable.	



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNÉE D'OBTENTION

**ATTESTATION
« SAVOIR-NAGER » EN SÉCURITÉ**

définie par l'arrêté du 28 février 2022 relatif à l'attestation du « savoir-nager » en sécurité

L'attestation du « savoir-nager » en sécurité est délivrée par (nom du directeur de l'école ou du chef d'établissement)

, à

Nom :

Prénom :

Date de naissance : ___ / ___ / ___

École / collège :

Académie :

Fait à , le

Cachet de l'établissement et
signature du directeur de
l'école ou du chef
d'établissement

Professionnel agréé
et titre

Professeur

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Décret n° 2022-276 du 28 février 2022
relatif à l'attestation du « savoir-nager » en sécurité

NOR : MENE2129638D

Publics concernés : les élèves des écoles élémentaires et des collèges et des lycées publics et privés sous contrat.

Objet : modification des dispositions du code de l'éducation relatives au « savoir-nager ».

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur au lendemain de sa publication.

Notice : afin de favoriser l'apprentissage de la nage dès le plus jeune âge, lutter contre les noyades, développer l'aisance aquatique et apprendre à nager à tous les élèves, le décret prévoit qu'une attestation du « savoir-nager » en sécurité est délivrée aux élèves qui ont subi avec succès un contrôle des compétences en matière de sécurité en milieu aquatique.

Références : le code de l'éducation modifié par le décret peut être consulté, dans sa rédaction issue de cette modification, sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 122-1-1 et D. 122-1 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du 25 novembre 2021,

Décrète :

Art. 1^{er}. – La sous-section 3 de la section 6 du chapitre II du titre I du livre III de la partie réglementaire du code de l'éducation est remplacée par les dispositions suivantes :

« Sous-section 3

« L'attestation du "savoir-nager" en sécurité

« Art. D. 312-47-2. – Une attestation du "savoir-nager" en sécurité est délivrée aux élèves qui ont subi avec succès un contrôle des compétences en matière de sécurité en milieu aquatique.

« Un arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale fixe les modalités de ce contrôle et de délivrance de l'attestation. »

Art. 2. – Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 28 février 2022.

Par le Premier ministre :

*Le ministre de l'éducation nationale,
de la jeunesse et des sports,*

JEAN-MICHEL BLANQUER

JEAN CASTEX



